

MAIRIE DE BÉLARGA
Place de la République
34230 BÉLARGA

JUIN 2017

BULLETIN MUNICIPAL



À LA UNE : CIVISME et CITOYENNETÉ
pour les enfants des T.A.P.

Dans ce numéro

Edito du Maire	2
Budget de la Commune.....	2/3
Infos Mairie.....	4/5
Sentiers de randonnée	6/7
Bibliothèque et École.....	8 à 10
Associations.....	11 à 13
Événements Festifs	14 à 16
Préventions.....	17
Infos Déchèterie	18
Encombrants/Tri déchets.....	18
Commerçants	19
Etat civil et horaires mairie.....	20

6 JUILLET 2017 18H/22H

SOIRÉE NOCTURNE
« PLACE AU TERROIR »
AU CENTRE DU VILLAGE

13 JUILLET 2017

REPAS DANSANT
SALLE DES FÊTES

14 JUILLET 2017

CÉRÉMONIE À 11H30
SALLE DES FÊTES

ÉDITO DU MAIRE

Chères Bélarganaises, Chers Bélarganais,

A l'aube des vacances, chacun souhaite oublier momentanément les soucis du quotidien. Cependant, les réalités existent.

Ce bulletin municipal vous donne les explications sur les choix budgétaires qui ont été entérinés parfois de façon cruciale. Cette année encore notre budget a été adopté à la majorité par le conseil municipal, il est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de toute l'équipe municipale, administratifs et élus. Nous avons voté un budget maîtrisé, mais équilibré, en conciliant les dépenses obligatoires, les engagements pris et les projets dont certains sont déjà en période de réalisation : fin des travaux de l'éolienne, aire de jeux pour les enfants, remise en état du terrain de tennis.

La commission PLU poursuit activement les travaux d'élaboration du plan local d'urbanisme qui doit remplacer le plan d'occupation des sols fin 2017 début 2018.

C'est un travail important qui doit respecter les règles d'urbanisme et permettre à la commune de progresser dans son développement.

Vous trouverez aussi dans ce numéro une liste non exhaustive des animations passées et futures. La renaissance du comité des fêtes pour le plus grand plaisir des Bélarganais, le lancement avec l'aide de la CCVH d'un marché du terroir le jeudi 6 juillet prochain, ainsi que le programme des festivités des 13 et 14 Juillet.

Bien entendu, je tiens à rappeler combien notre commune a été endeuillée et attristée par le départ précipité de Salvador qui nous manque au quotidien et dont le travail accompli restera toujours une référence pour nous.

Enfin, je souhaite bonne route et réussite à nos petits écoliers qui quittent cette année notre école pour entamer un nouveau parcours scolaire au sein du collège. Bon été à tous et bonnes vacances.

Le Maire, José MARTINEZ



BUDGET DE LA COMMUNE

**RÉUNION
PUBLIQUE DU
27 MARS 2017**

**BUDGET ET
PROJETS**

De nombreux Bélarganais se sont déplacés pour assister à la 1ère réunion publique sur le budget de la commune et les perspectives pour l'année 2017.

Le Budget est un acte de prévision et d'autorisation qui constitue un programme d'évaluation des dépenses et des recettes. Il est aussi l'acte juridique par lequel le Maire est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

Le Budget se compose de 2 sections : **le fonctionnement et l'investissement.**

Chacune de ces 2 sections doit être votée en équilibre.

Les résultats de l'exercice 2016 et ses conséquences :

BALANCE				
TOTAL	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTE A RÉALISER	ENSEMBLE
		564 692.16 €	102 292.00 €	666 984.16 €
Dépenses Fonctionnement	453 027.00 €	448 373.75 €	- €	448 373.75 €
Dépenses Investissement	227 745.00 €	116 318.41 €	102 292.00 €	218 610.41 €
TOTAL		651 400.84 €	23 635.00 €	675 035.84 €
Recettes Fonctionnement	453 027.00 €	442 649.06 €	- €	442 649.06 €
Recettes Investissement	227 745.00 €	208 751.78 €	23 635.00 €	232 386.78 €
EXCÉDENT	X	86 708.68 €	X	8 051.68 €
DÉFICIT	X	X	78 657.00 €	

Un constat s'impose :

D'une part, les charges de fonctionnement ne peuvent pas être réduites car des dépenses sont obligatoires (contingent incendie, dépenses de personnel, frais de repas de la cantine scolaire, frais de consommation EDF...)

Les dépenses courantes sont maîtrisées (achat de petit matériel, produits d'entretien, fournitures de bureau ...)

Les recettes de fonctionnement proviennent des dotations d'Etat (DGF) et du prélèvement des impôts locaux.

D'autre part, un prêt de 100 000€ a été contracté en Août 2015 pour 2 ans. En l'état, ce remboursement paraît impossible. Nous sommes en négociation avec la Caisse d'Epargne pour une renégociation en prêt à taux fixe.

Donc, le seul levier possible pour assainir cette situation passe par l'augmentation des taux d'imposition.



CONSÉQUENCES

	VALEURS LOCATIVES 2016	TAUX	PRODUIT	VALEURS LOCATIVES 2017 Notifiées	TAUX Si + 25 %	PRODUIT
TH	611 100	11.66	71 254	621 200	14.57	90 509
FB	364 000	18.59	67 668	372 700	23.24	86 615
FNB	32 600	83.35	27 172	32 300	104.18	33 653
	TOTAL		166 094		TOTAL	210 777
			SOIT + 44 683 €			



INFOS BUDGET

Le reste à réaliser de l'année 2016 concerne :

- ◆ La réfection de l'éolienne
- ◆ L'étude du PLU
- ◆ La remise en état de la ripisylve
- ◆ La réhabilitation du logement communal

Concernant le budget 2017, il est à noter qu'un minimum de 20% des dépenses HT doit être à la charge de la Commune.

À travers ces programmes d'investissements, notre objectif est de rendre notre village plus attrayant et préserver Le « Mieux Vivre » à Bélarga.

BUDGET 2017 INVESTISSEMENTS PROPOSÉS

- La réfection de voirie
 Plan Pauzat : 3 000 €
 Aire Pauque : 11 893 €
 Chemin des Eaux basses : 1555.76 €
MONTANT : 16 448.76 € HT / 19738.51 € TTC



SUBVENTION ACCORDÉE
PAR LE DÉPARTEMENT
Hors programme

13 000 €

AUTOFINANCEMENT

6 738.51 €

- La rénovation du court de tennis
MONTANT : 11 883.60 € HT / 14 260.32 € TTC



SUBVENTION ACCORDÉE PAR LA
RÉSERVE PARLEMENTAIRE DE
MONSIEUR LE DÉPUTÉ

4 000 €

AUTOFINANCEMENT

10 260.32 €

- L'acquisition et l'installation d'une aire de jeux
MONTANT : 19 950 € HT / 23 940 € TTC



2 SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR :

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL = 6000 €
 LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE DE
 MONSIEUR LE DÉPUTÉ = 6878 €

TOTAL : 12 878 €

AUTOFINANCEMENT

11 062 €

PROJET D'INTEGRATION DU LOTISSEMENT « LES ARBOUSIERS » DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Depuis quelques temps et à la demande des colotis du lotissement Les Arbousiers, la Mairie a engagé les démarches en vue de l'intégration de ce lotissement dans le domaine communal.

Pour finaliser ce dossier, nous attendons le retour des renseignements administratifs qui ont été demandés à tous les colotis.

ACTUALITÉS

Le dernier Conseil Municipal a eu lieu le mardi 30 mai 2017 à 18h30



CONSEIL MUNICIPAL - C'EST VOTÉ !

L'essentiel des décisions votées lors des conseils municipaux de janvier à mai.

- ◇ La commune décide de garder la compétence « Plan Local d'Urbanisme » tant qu'elle le pourra pour éviter son transfert à la C.C.V.H.
- ◇ Suite au décès de Salvador DIAZ, le poste d'adjoint ne sera pas remplacé.
- ◇ Engagement des travaux de rénovation du terrain de tennis et aménagement de l'aire de jeux.
- ◇ Réfection de la salle des fêtes.
- ◇ Mise en place d'un calendrier pour engager des travaux de réfection des chemins.
- ◇ Mise en place des nouveaux taux d'imposition (14,57% habitation, 23,24% foncier bâti, 104,18% foncier non bâti).
- ◇ Approbation du nouveau plan de circulation.
- ◇ La taxe d'aménagement est fixée à 10% au 1^{er} janvier 2018.
- ◇ Les enfants des T.A.P. ont choisi de créer leur propre chemin de randonnée appelé « **Chemin d'Annibal** » (ou « **Hannibal** » suivant les orthographes)
- ◇ Le tarif du repas du 13 juillet est fixé à 10 euros pour tous (gratuit pour les moins de 12 ans et les agents municipaux), avec une priorité d'inscription pour les bélarçais.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Nous nous sommes réunis devant le monument aux morts pour commémorer l'armistice de la guerre de 1939/1945.

Après le dépôt de gerbe, le discours de Monsieur le Maire, les enfants présents, sous la direction de Marie Thérèse Salas, ont entonné le chant des partisans et nous les avons accompagnés en chantant avec eux La Marseillaise.

Après la cérémonie, les participants se sont retrouvés en salle du conseil pour l'apéritif traditionnel.



TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT

Rénovation de la Salle des Fêtes

Nos deux agents techniques Tonio et Christophe ont redonné un air de jeunesse et de fraîcheur à notre salle des fêtes : peinture, éclairage, climatisation, tout a été rénové, pour le plaisir des utilisateurs de la salle. Un grand merci à notre binôme pour la qualité de leur bon travail.



Sécurisation du Chemin d'Aire Pauque

Afin de sécuriser le chemin en bordure côté Hérault, Tonio et Christophe, aidés par les services de la C.C.V.H, ont posé de solides barrières rustiques en rondins qui apportent également beaucoup de charme à ce chemin.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

À compter du **7 Mars**, les demandes de Cartes Nationales d'Identité et de passeports se feront dans les Mairies équipées d'un dispositif de recueil. La commune de Bélarga n'étant pas encore équipée de ce dispositif, les usagers pourront se rendre dans une des 25 mairies dont vous pouvez retrouver la liste sur <http://www.herault.gouv.fr>

Pour les habitants de Bélarga, les 3 mairies les plus proches sont : **Pézenas, Gignac et Clermont l'Hérault.**

Comment faire ?

Vous pouvez venir retirer un dossier à la mairie de Bélarga ainsi que la liste des pièces à fournir, puis vous adresser à l'une des 25 mairies concernées dans l'Hérault pour déposer votre dossier et prendre vos empreintes ; ou bien vous pouvez faire votre pré-demande en ligne : <https://ants.gouv.fr/monespace>

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (A.S.T.)

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (A.S.T.). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Vous pouvez télécharger ce formulaire Cerfa n°15646*01 sur le site officiel <http://www.service-public.fr> ou le retirer à la mairie.

NOUVEAUTÉ POUR LES CARTES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS



NOUVEAU SENS DE CIRCULATION

Le sens de circulation et la signalisation verticale sont maintenant en place depuis le **3 AVRIL 2017**.

Depuis cette date, chacun a eu le temps de prendre ses marques :

- s'approprier le nouveau sens de circulation
- Le stationnement (respect des places matérialisées)
- Les STOP aux intersections
- La réduction de vitesse dans le village pour le bien-être et la sécurité de tous

Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal entendent bien faire respecter cette réglementation. La gendarmerie et notre policier municipal alertés par le manque de civisme de certains, sont chargés de faire respecter les règles en vigueur concernant le code de la route.

19 arrêtés municipaux ont été validés par le Maire et le Conseil Municipal et transmis aux différentes instances (pompiers, préfecture, gendarmerie...).

Ils sont à votre disposition pour consultation à la mairie.



- 1 AM STOP chemin des Eaux Basses BELARGA
- 2 AM DOS D ANE rue des Ecoles BELARGA
- 3 AM STOP RUE DES ECOLES BELARGA
- 4 AM VOIE SANS ISSUE AVENUE DU TELON BELARGA
- 5 AM SENS INTERDIT RU JEU DE BOULES BELARGA
- 6 AM SENS INTERDIT PLAN DE L AIRE BELARGA
- 7 AM SENS INTERDIT RUE TRAVERSIERE BELARGA
- 8 AM SENS INTERDIT RUE DU BARRY BELARGA
- 9 AM CIRCULATION ET STATIONNEMENT INTERDIT ZONE
- 10 AM STOP lotissement Les Arbousiers BELARGA
- 11 AM PASSAGE PIETON AV GD CHEMIN AU DROIT N°
- 12 AM STOP lotissement Les Marronniers BELARGA
- 13 AM SENS INTERDIT RUE DES ECOLES BELARGA
- 14 AM STOP LOTISSEMENT LES VIGNES
- 15 AM STOP LOTISSEMENT LE VIEUX PRESSOIR
- 16 AM STOP RUE DU BARRY BELARGA
- 17 AM STOP RUE TRAVERSIERE BELARGA
- 18 AM ZONE 30 BELARGA bis
- 18 AM ZONE 30 BELARGA
- 19 AM STOP CHEMIN DES COMBETTES BELARGA

ROUVIÈGE & DARDAILLON



Le Rouviège



Le pont d'Annibal

SENTIERS DE RANDONNÉE

Bélarga au premier plan !

L'inauguration du premier circuit de randonnée pédestre, ouvert aux quatre familles de Handicap dans le département de l'Hérault aura lieu

samedi 2 septembre et dimanche 3 septembre 2017

La population sera informée du programme de ces deux journées, par la publication d'un article détaillé sur le journal Midi Libre et par affichage municipal. La municipalité sera heureuse de vous associer à cette manifestation.

Nous envisageons d'inaugurer conjointement les deux circuits disponibles au départ de notre village :

- ◇ **"Rouviège-Dardaillon"** repéré en **orange** sur la carte, d'une longueur de 11 km, ce circuit parcourt les trois communes voisines : Bélarga, Saint-Pargoire et Campagnan. Avec une variante en pointillés **orange**, pour les personnes à mobilité réduite.
- ◇ **Le sentier "Un chemin, une école"** (repéré en **bleu** sur la carte), d'une longueur de 6,5 km, sur les communes de Bélarga et de Puilacher. Ce sentier a été créé et balisé avec les enfants de notre village dans le cadre des T.A.P.

⇒ Il offre quelques bonnes opportunités éducatives :

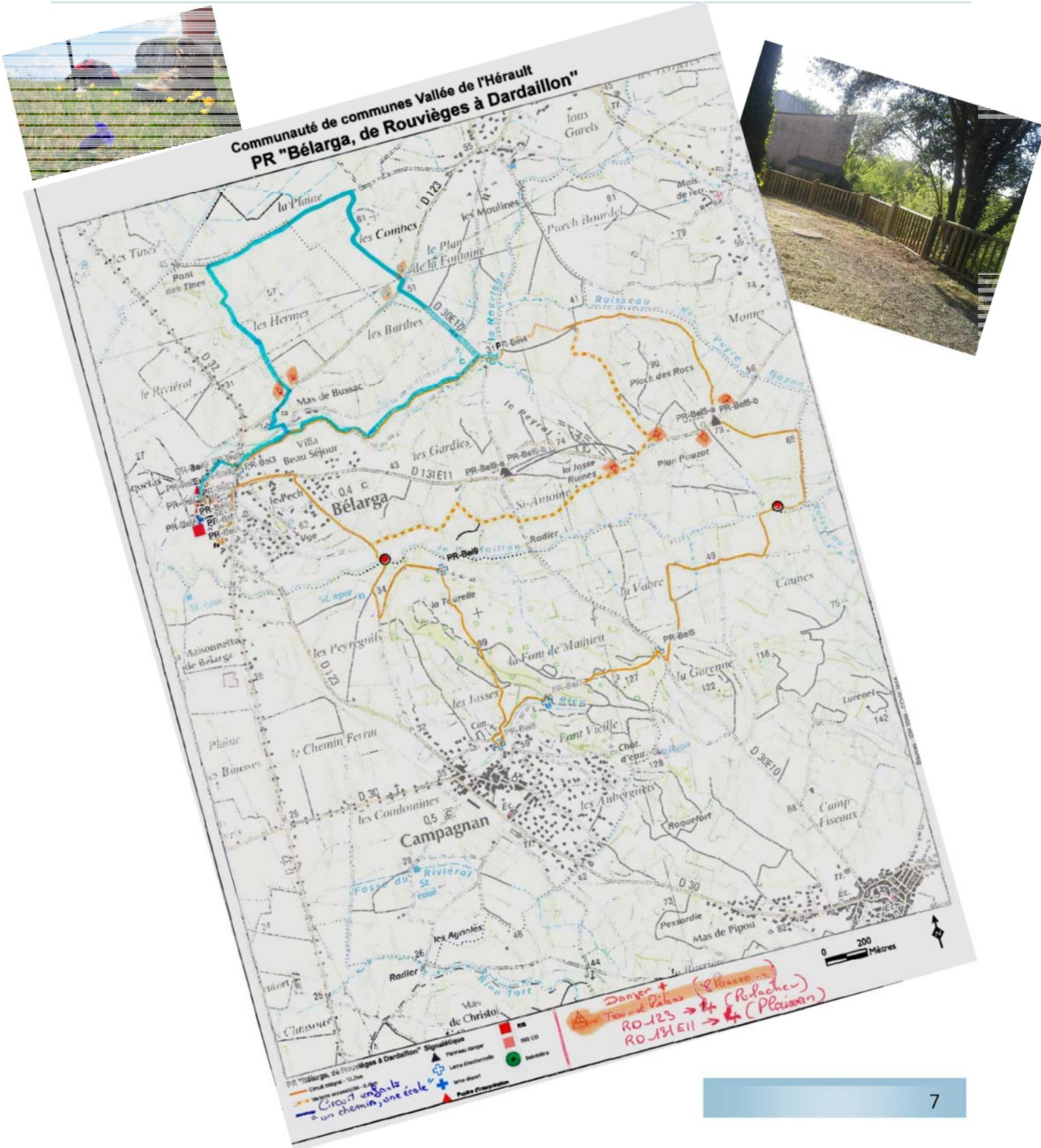
- rapprochement carte/terrain pour situer sur la carte l'endroit où nous nous trouvons.
- apprendre à orienter sa carte au nord pour déterminer ce que l'on voit au loin.
- les limites administratives sur la carte et sur le terrain.
- identification des voies empruntées : sentier, piste, chemin, route, etc.
- les règles de cheminement sur une route et de sa traversée.
- reconnaissance et identification d'arbres et de végétaux.
- le vignoble : cycle végétal, etc.
- différence entre un talweg (ligne de rencontre des eaux) et une ligne de crête (ligne de partage des eaux).
- constat du travail d'érosion de l'eau (rivière et ruissellement pluvial).
- nature des différents cours d'eau (permanents ou temporaires).
- découverte du balisage sur le terrain (celui du PR).
- traces de pas d'animaux, éventuellement.

Ce projet monté avec l'aide des intervenants de la mairie et les membres bénévoles du C.D.R.P. (Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault) a abouti, et nos petits randonneurs en herbe l'ont baptisé :

« Le sentier d'Annibal ».

PLAN DES SENTIERS DE RANDONNÉE

“Délaïsse les grandes routes, prends les sentiers” - Pythagore



BIBLIOTHÈQUE

Comme chaque année, au mois de mars la bibliothèque a offert aux tout petits un spectacle musical, financé par le réseau intercommunal de lecture publique de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault. Ce spectacle intitulé :



Lune et l'accordéon

Par la Cie Théâtrale Francophone
Textes et mise en scène de
Damiane Goudet

« Lune joue un petit air d'accordéon avant d'aller au lit ; mais ce soir son accordéon ne veut pas dormir : il voudrait une petite sœur, ce qui n'arrive pas si vite !

Lune lui souhaite d'en rêver pour que cela puisse arriver. Un rêve qui va mystérieusement devenir réalité ! Un univers tendre, musical, bruité, sur le thème de l'endormissement. »



Comme habituellement, le succès était au rendez-vous, le jeune public s'est montré enthousiaste, et ravi de la prestation. Les mamans et nounous n'étaient pas en reste pour applaudir l'artiste.

Concours de Nouvelles de Pouzols

Le Concours était organisé par la Médiathèque de Pouzols et avait pour thème : « Il était une fois Pouzols ».

Félicitations aux Bélargaises inscrites via la bibliothèque de Bélarga :

Léonie COMBAL qui a remporté le 1er Prix dans sa catégorie et Astrid GAY pour le 2ème dans la catégorie adulte.



LES INCORRUPTIBLES

Le premier prix de littérature jeunesse décerné par les jeunes lecteurs • www.lesincos.com

Les élèves de la Vallée de l'Hérault font partie du très exigeant *Prix des Incorruptibles*, et à ce titre le réseau intercommunal des bibliothèques organise des rencontres « auteurs-lecteurs » qui ont pour but de faire découvrir aux jeunes lecteurs un métier, une passion et surtout susciter l'envie de lire.

Le 3 mars à Bélarga ce sont les classes de CE2/CM1 qui sont allées à la rencontre de Sandrine BEAU qui présentait cette année « Mon Papy voit la vie en jaune ». Au-delà de ce livre, les élèves ont aussi découvert comment naît une histoire, la façon dont elle est illustrée, imprimée, brochée et éditée. Avant de nous quitter Sandrine BEAU nous a offert un temps de lecture à voix haute.

Le vote pour l'attribution du *Prix des Incorruptibles* s'est déroulé à la bibliothèque, le 22 mai dans les mêmes conditions que les élections nationales, les enfants prennent cette manifestation très au sérieux.



Avis aux bonnes volontés !

Nous sommes à la recherche de personnes bénévoles disponibles pour donner un peu de temps à la bonne marche de la bibliothèque.

HORAIRES :

Lundi de 15h30 à 18h00
Jeudi de 16h00 à 18h30
2 postes informatiques réservés au public.

MUSIQUE ET CHANT

L'école de Bélarga a accueilli Michel Arbatz, auteur, compositeur, interprète pour la **création d'une chanson** dans les classes de CE2-CM1-CM2. Un concert avec l'école de musique de Gignac et l'école de ST Jean de Fos a eu lieu **le 12 mai à St Jean de Fos**.

DES NEWS ÉCOLE

Comme l'an passé, une **exposition** de fin d'année avec une thématique commune Tressan-Bélarga aura lieu **le 1^{er} juillet** à la salle de la distillerie à Tressan. Les élèves du RPI vont y exposer quelques-uns des travaux d'arts plastiques réalisés durant l'année scolaire.

Théâtre : les CE2 CM1 ont travaillé sur l'élaboration d'une pièce de théâtre composée de courtes saynètes. Leur représentation finale a eu lieu **le 19 JUIN après-midi**.



AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'ensemble du R.P.I. Tressan-Bélarga a monté encore cette année un projet en partenariat avec l'école de musique de Gignac sur le thème « Chanter en chorale ». Toute cette année, une intervenante est venue travailler avec les élèves de la Petite Section au CM2. Un concert autour du thème « Pas si bête » a été organisé le 25 avril à la salle des fêtes de Bélarga pour clôturer le projet.



PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DENRO

L'école de Bélarga continue également son partenariat avec **l'association DENRO**. Pour rappel, l'association a pour visée sociale la promotion de l'éducation de la jeunesse défavorisée du Burkina Faso au travers de l'éducation formelle, le sport et l'apprentissage d'un métier en vue d'une meilleure insertion de ces jeunes dans la société et le marché du travail burkinabé.

Nous relancerons notre partenariat plus en profondeur durant la prochaine année scolaire (correspondance, nouveau colis humanitaire).



L'ÉCOLE DEVIENT REFUGE LPO

Un intervenant de l'association est venu dans la classe des CM1 CM2 trois demi-journées pour parler des oiseaux de notre environnement proche : observation aux jumelles, identification, classification... L'école de Bélarga devient **refuge LPO (ligue pour la protection des oiseaux)**. Une mangeoire et un nichoir à mésanges ont été installés dans la cour de l'école.



CLASSE DÉCOUVERTE

Les classes de CP/CE1 et de CM1/CM2 sont parties en **classe découverte** sur 3 jours les 15, 16 et 17 mai 2017, à **Pont les bains (Aveyron), au centre de l'Oustal**. Les plus petits ont travaillé sur les insectes et ont notamment construit des aspirateurs à insectes. Les plus grands ont étudié l'astronomie, avec entre autres, l'observation des astres le soir et la construction d'un cadran solaire.



SAM ET LES COLLEGUES POMPIERS SE SONT INVITÉS AUX T.A.P.

Vendredi 21 Avril 2017, une heureuse surprise attendait les enfants de l'école de Bélarga, âgés de 4 à 11 ans et qui participent aux temps d'activités périscolaires.

Sur le parking du village, 4 pompiers avec leur véhicule d'intervention ont fait découvrir à nos petits pompiers en herbe l'essentiel de leurs activités. Démonstration des lances à eau et à mousse, visite de la cabine du camion et essai de casques étincelants !

Ce qui a suscité beaucoup de questions passionnées auxquelles les pompiers ont répondu avec beaucoup de pédagogie et de gentillesse.

Enfin, le moment fort de cet après-midi qui restera inoubliable pour les enfants, fut le tour en camion, gyrophare et sirène en fonction !

Nul doute que les 2 heures d'activité découverte de ce beau

métier susciteront des vocations !

Pour remercier les pompiers de Paulhan, tous les enfants ont fait de beaux dessins et écrit de jolis messages que nous leur avons adressés à la caserne.

Nous les remercions encore de leur venue dans notre village et espérons renouveler cette activité l'an prochain.



CRÉATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

GREEN TEENS

Association JUNIOR

Fondée fin 2016 par 3 collégiennes, elle a pour objectif de sensibiliser les adolescents à la protection de l'environnement, à l'écologie et au respect de la nature. Les GREEN TEENS ont organisé leur première action de ramassage des déchets dans le village, le 14 avril. Nous espérons d'ailleurs en organiser une autre bientôt, et comptons sur la présence des jeunes bélarganais.

Nos trois jeunes filles ont aussi un rêve... réussir à faire sortir les jeunes de chez eux, par le biais des actions proposées, et créer ainsi, des liens entre les collégiens du public et du privé. Les membres du bureau sont Léonie COMBAL (Présidente), Camille NARJOURD (Trésorière) et Marie MARTINEZ (Secrétaire).



GREEN TEENS a été habilitée par le Réseau National des Juniors Associations (R.N.J.A). Adulte référent et accompagnateur du projet :
Me Astrid GAY
green.teens.JA@gmail.com



AUTOUR DES ASSOCIATIONS

LA SOPHIE BÉLARGANAISE



Une nouvelle saison a commencé pour la Sophie Bélarganaise avec des activités aussi diverses que variées.

Nous avons organisé deux concours ;

Le 11 mars, en triplettes, 77 équipes étaient présentes.

Le 27 mai, le challenge Didier CADET, en doublettes, a vu 100 joueurs s'affronter. Cyril TOURNEMIRE et Emmanuel AVERSENG l'ont remporté.

Le 18 mars, Benoît CADET et Thierry NIEL se sont qualifiés pour le championnat de l'Hérault.

Le 15 avril deux équipes ont participé au championnat de l'Hérault à Sète. L'équipe FIQUET, IMOUGAR, AVERSENG a perdu à la sortie des poules. L'équipe NIEL, TOURNEMIRE, CARRIERE est arrivée en 32^{ème} de finale.

Le 31 mai a eu lieu le concours des plus de 55 ans. Marie-France, Danièle et Jean-Louis ont défendu avec succès les couleurs bélarganaises.

Félicitations à tous nos joueurs.

La Sophie Bélarganaise est engagée dans le championnat des clubs de l'Hérault ; elle rencontrera les villages de Vic la Gardiole, Mireval, St Pargoire et la Peyrade. Nous les avons reçus le 26 mai et Monsieur le Maire nous a fait l'honneur de participer à notre soirée.

Nous organisons un repas ouvert à tous, avec au menu brasucade de moules et mouton à la broche. Réservez-nous pour cette occasion la soirée du 2 juillet.

La saison a malheureusement été endeuillée par la disparition de Salvador DIAZ. Dévoué à son village dont il était adjoint au maire, connu et apprécié de tous, il aimait venir jouer à la pétanque avec nous. Il nous manque. Nous renouvelons nos très sincères condoléances à son épouse Marie-France, ses filles Nathalie et Cécile et à toute sa famille.

Merci à la Mairie de Bélarga qui nous prête la salle des fêtes pour nos manifestations. Merci à tous les bénévoles et aux joueurs qui participent à la bonne marche du club.

Nous souhaitons à tous les bélarganais et bélarganaises de passer un bel été.

Le président et le bureau



A.M.R.B. Association Après- midi Récréative Bélarganaise

L'Association a réuni ses adhérents tous les mercredis de 14h à 18h dans la salle des Fêtes.

Cette année 2016-2017 fut particulièrement agréable avec des adhérents fidèles aux divers jeux (belote, rami, coinche mais aussi rumbikub, scrabble, patiences...) et en présence des enfants ou petits-enfants des adhérents, des jeux à leur convenance et selon leur âge (petits chevaux, jeux de l'oie...). Parmi nos adhérentes, certaines pâtissières nous ont régalés lors du goûter avec leurs productions diverses (tartes, gâteaux, meringues, madeleines...), le tout dans un esprit de franche camaraderie.

En décembre, nous avons fêté chaleureusement l'approche des fêtes de fin d'année par un repas entre adhérents où chacun a participé à sa réalisation ainsi que l'Association.

Pour terminer l'année dans la joie et afin de remercier nos adhérents de leur fidélité tout au long de l'année (moyenne de 15 présents chaque semaine) et de l'excellente ambiance qui règne chaque semaine, la Présidente et le bureau ont décidé, après consultation des adhérents, d'organiser un repas dansant froid avec un animateur de 12h à 18h, contre une participation financière modeste des participants, l'Association prenant à sa charge une partie des frais occasionnés. La date a été fixée au **mercredi 14 juin 2017 de 12h à 18 h** même lieu. Les autres Associations de BÉLARGA ont été conviées à se joindre à nous, en toute amitié et convivialité, (conditions financières identiques).

Une assemblée générale de l'Association sera programmée très prochainement et la date vous sera communiquée en temps voulu.

À l'approche de la saison estivale, nous vous souhaitons à tous et à toutes, de passer en famille cette période d'été, où repos, farniente et le soleil seront au rendez-vous et espérons vous retrouver encore plus nombreux en septembre 2017. Bonnes vacances et à bientôt.

Monique FLORES, Andrée COUSIN, Danielle LACROIX



BELARG'ARTS

L'association BELARG'ARTS propose chaque mois, visites, conférences, expositions, sorties culturelles.

Son petit bulletin mensuel affiché dans les commerces et panneaux d'informations du village peut vous intéresser.

Adhésion annuelle : 10€

Covoiturage : 3€

Découvrez une conférence sur le patchwork qui a eu lieu en avril et que nous souhaitons renouveler cet été.





CHALLENGE DE BELARGA DU 20 MAI 2017

RESULTATS

11 inscrits

3 OR - 4 ARGENT - 4 BRONZE

MINI POUSSINS / ES

SIKSOU ADAM 1er
FEUVRIER LUCAS 2ème
SANCHIZ EMILIE 2ème
REYNES LYLOU 3ème
SGHIR SOULAYMANE 3ème
KAMIERZAL TYBALT 3ème

POUSSINS / ES

FEUVRIER LAURA 2ème
SGHIR SARA 3ème

BENJAMINS / ES

ALLOUA FARES 1er
NARJOURD MATHIEU 1er
BLANC LEO 2ème



JUDO



RENCONTRE INTER CLUBS

Le 20 mai 2017, les clubs de St Paul et Valmalle, Prades judo, Canet judo et Bélarga se sont rencontrés.

Ce jour là, plus de 70 judokas ont foulé les tatamis, dans l'esprit et le respect du Code Moral.

Cette journée a débuté à 13h30 pour se terminer à 18h00 environ.

Belle journée ensoleillée pour le club de Bélarga qui grâce au bénévolat et à l'investissement des compétiteurs a montré la qualité d'une organisation sans faille.

Remercions les parents du club qui par leur présence ont soutenu leurs enfants.

Les résultats dans l'ensemble ont été satisfaisants, particulièrement sur la technique des mouvements.

Malgré la taille de certains partenaires nettement au dessus de la moyenne, les judokas ont su prouver que le Judo n'est pas l'apanage de la force.

Au final de chaque poule nos judokas ont fait preuve de modestie et de courage. Nous les félicitons pour leur attitude et leurs résultats.



COMITÉ DES FÊTES

Le nouveau bureau du comité des fêtes a inauguré l'année 2017 avec sa première manifestation qui s'est déroulée le lundi de Pâques.

Cette journée était principalement réservée aux enfants, avec au programme, la traditionnelle chasse aux œufs. Les œufs, rois de la journée, étaient peints et décorés de façon très originale avec l'aide de Belarg'arts. Pour les plus grands, il s'agissait, à l'aide de boules de pétanque, de les casser pour obtenir une récompense. (pour cet exercice, les œufs, cela va de soi, n'étaient plus consommables). D'ailleurs, à ce jeu là, notre président de la

Sophie Bélarganaise a pu démontrer toute son adresse de pétanqueur affirmé.

Si, pour cette première, les organisateurs étaient quelque peu stressés, le temps magnifique et l'ambiance bon enfant d'un public venu nombreux les rassurèrent bien vite.

Au final, petits et grands ont pu profiter agréablement de cette journée sur le terrain municipal jouxtant les magnifiques rives de l'Hérault.

Toute l'équipe vous remercie de votre participation.

ÉVÉNEMENT NOCTURNE - NOUVEAUTÉ

MARCHÉ DU TERROIR - 6 JUILLET 2017 à 18h
ANIMATION THÉÂTRALE, MUSIQUE
DÉGUSTATION DE PRODUITS LOCAUX





PLACE AU TERROIR 2017

MARCHÉ NOCTURNE EN VALLÉE DE L'HÉRAULT
*ANIMATIONS, DÉGUSTATIONS, BUVETTE, PETITE RESTAURATION,
RENCONTRES AVEC LES PRODUCTEURS, AMBIANCE MUSICALE...*

BELARGA 06 JUILLET
à partir de 18h



 **Renseignements :**
Office de Tourisme 04 67 57 58 83
Programme complet disponible sur le site :
www.saintguilhem-valleeherault.fr



SOIREE DU 13 JUILLET 2017



Venez partager un repas festif
avec animation musicale
À la salle des Fêtes de Bèlarga
De 19h30 à 1h

Apéritif

Retraite
aux flambeaux

Repas complet - Vins Compris

Soirée dansante



INSCRIPTIONS ET PAIEMENT
A L'AGENCE POSTALE
Auprès de Madame VIARD
Au plus tard le 7 Juillet 2017

Apéritif Kir au vin blanc et salés

Au coucher du soleil, distribution de lampions aux enfants présents
Et retraite aux flambeaux au cœur du village.

MENU

Entrée : Salade Fraîcheur
Plat chaud : Moules Farcies + riz
Fromage
Fruits et Café
Vins Rosé et rouge (à discrétion)

Prix du menu

Adulte : 10 €
Enfants jusqu'à 12 ans : GRATUIT

Comme le veut la tradition Bèlarganaise,
n'oubliez pas vos couverts, assiettes et verres !



Cérémonie du 14 juillet 2017

Retrouvez-nous à 11h30

à la Salle des Fêtes

De Bèlarga



Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal
invitent toute la population à assister à cette
cérémonie qui sera suivie
d'un apéritif d'honneur

« BÉLARGA EN FÊTE » ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Après le premier essai réussi du Lundi de Pâques, ce samedi 17 Juin, le nouveau Comité des Fêtes a reçu son vrai baptême du feu, avec l'organisation de son premier gros évènement : « *Bélarga en fête* ».

Jérôme et sa fine équipe avait fait venir une belle brochette de voitures et motos anciennes couvrant les années 30 à 70 qui ont fait naître une vague de nostalgie chez beaucoup de visiteurs retrouvant ainsi les engins de leur enfance. Pour les plus jeunes, étaient prévus un château gonflable dans lequel ils pourraient dépenser leur surplus d'énergie, et une promenade à dos de poney pour se reposer un peu. Des jeux mécaniques et électroniques étaient là pour affûter la concentration et la dextérité des plus grands, on a même pu voir quelques adultes s'y essayer.

Pour le plus grand bonheur de tous, l'ambiance sonore fut assurée tout au long de la journée par l'extraordinaire Pollux et son accordéon capable de passer sans sourciller du bal musette au swing endiablé, le groupe Allan Jazz'n Swing qui régala l'assistance d'un jazz manouche tout en virtuosité, et le trio Swunky Long Legs enchainant swing et jazz pour mettre en valeur la voix chaude de leur chanteuse.

Aucune fête digne de ce nom ne se conçoit sans son complément alimentaire et le jambon à la broche du midi comme la brasucade de moules du soir ont régala les papilles de tous ceux qui avaient eu la bonne idée de réserver.



À la rencontre de Noël GASC, dernier boulanger de Bélarga

Noël GASC, doyen du village, est né en 1921. Installé au cœur du village, à proximité du château, la boulangerie était le lieu incontournable du village.

Noël a installé son commerce sur le village au début des années 1950. Il avait acheté la maison dans laquelle il habite encore aujourd'hui. Après être passé par plusieurs activités, Noël a découvert le métier de boulanger. Et il s'en est d'ailleurs fallu de peu qu'il ne reprenne la boulangerie de Tressan ! Mais comme il venait d'acheter sur Bélarga, il a fait le choix de rester définitivement sur le village. Il s'est alors équipé d'un four moderne pour l'époque, qui permettait de cuire de multiples façons.

Boulangier, pâtissier et même épicier, il développe une activité de proximité avec son épouse Marie. Pour alimenter son épicerie en produits frais, Noël allait régulièrement au marché de Pézenas. Infatigable, son commerce était ouvert pratiquement 24 heures sur 24. En effet de 20 h à minuit, aidé de ses enfants Etienne et Babeth, il pétrissait la pâte pour lancer la cuisson à 3 heures du matin. C'était aussi l'heure à laquelle les brioches, que les travailleurs de la coopérative des fruits et légumes mangeaient en partant au travail, étaient envoyées au four. Vers 5 heures, tout était prêt pour que son épouse prenne le relai tandis qu'il allait se reposer un peu. À n'importe quelle heure de la nuit, le noctambule pouvait acheter quelque chose chez Noël, tant en boulangerie qu'en épicerie. Et la jeunesse de Bélarga ne s'en privait pas : nombreux ont été les jeunes qui en rentrant de soirées, faisaient une petite pause chez Noël !



INCENDIE

Pensez à débroussailler !

Le débroussaillage est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier qui le définit comme l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Le débroussaillage :

- ralentit la progression du feu en le transformant en un simple feu courant ;
- diminue sa puissance, donc les émissions de chaleur et de gaz ;
- évite que les flammes n'atteignent des parties inflammables des constructions ;
- permet le confinement des occupants des constructions et habitations en dur ;
- améliore la sécurité des services d'incendie et de secours lors de leur intervention.

Toutes les infos sur : [www.http://herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/](http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/)



PRÉVENTION MOUSTIQUES TIGRE



Les manières concrètes de se prémunir

Les femelles du « moustique tigre » *Aedes albopictus* pondent leurs œufs à sec et/ou à la limite des eaux stagnantes. Lorsque les conditions climatiques sont favorables (à partir du milieu du printemps), les œufs éclosent dès qu'ils sont au contact de l'eau : ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent, après nymphose, des moustiques adultes et... piqueurs.

Les gîtes de reproduction d'*Aedes albopictus* sont de micro dimension, toujours en milieu urbain ou périurbain, jamais en milieux naturels humides ouverts. Ce sont, soit des biotopes naturels tels que des creux d'arbres, soit des petites collections d'eau artificielles telles que, par exemple :

- seaux, vases, soucoupes.
- fûts et citernes.
- écoulements de gouttières.
- pneus, boîtes de conserve.



et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.

Alors si vous êtes dans cette situation, ne tergiversez pas, car la façon la plus efficace et radicale de se protéger de ces nuisances, c'est d'évacuer les eaux stagnantes ou, mieux encore, de supprimer physiquement ces gîtes.

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?



L'ASTUCE!

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

ENCOMBRANTS

Un encombrant, c'est ce qui n'entre pas dans une poubelle, par exemple mobilier, téléviseur, appareils ménagers, matelas, sommier, etc. Si vous avez un véhicule qui vous permette le transport de vos encombrants, la déchèterie est à Aspiran.

NOUVEAUTÉ

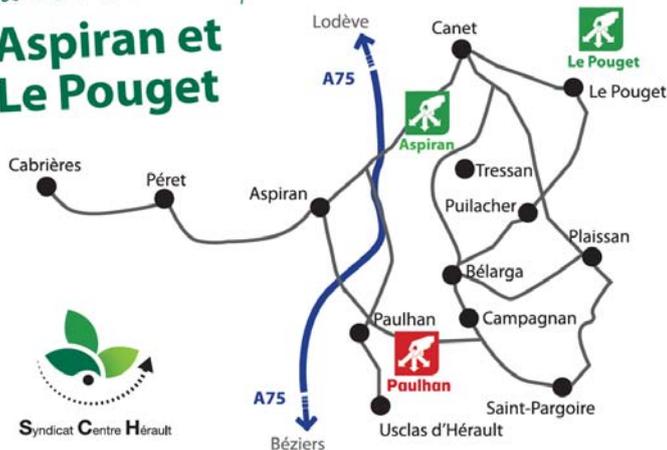
Désormais, les encombrants seront enlevés **2 fois par mois les mercredis pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de se rendre à la déchèterie**. Il vous faudra vous inscrire à la mairie sur simple appel téléphonique en précisant la nature des encombrants et vos coordonnées.

INFOS DECHÈTERIE

La déchèterie de Paulhan a définitivement fermé ses portes le 25 Mars 2017. Depuis cette date, vous devez vous rendre aux déchèteries les plus proches à Aspiran et Le Pouget.

Les déchèteries de proximité :

Aspiran et Le Pouget



Déchèterie d'Aspiran

Route de Canet

Ouverte

du lundi au samedi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Déchèterie de Le Pouget

Chemin des Horts

Ouverte le matin

lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h00 à 12h30 (Fermée le mercredi)

Syndicat Centre Hérault

Route de Canet à ASPIRAN

04 67 88 18 46

www.syndicat-centre-herault.org

Ce programme a été lancé par le Service Ordures et Assainissement de la C.C.V.H. afin d'améliorer les outils favorisant le tri, d'optimiser l'organisation des collectes et de sensibiliser et responsabiliser les usagers.

C'est dans cette optique que nous avons lancé depuis le lundi 6 février 2017 **l'utilisation d'étiquette-bagage** pour signaler aux habitants de votre commune les erreurs de tri.

OPTIMISATION DE LA COLLECTE ET LE TRI DES DÉCHETS



Jaune : pour les déchets en vrac lorsque cela pose des réels problèmes de collecte (principalement les bio déchets, les cendres....)



Orange : avertissement pour les erreurs de tri flagrantes dans la poubelle grise (pas d'ouverture de sacs). Mais on continue de collecter : la démarche est dans un premier temps pédagogique pour l'utilisateur.



Rouge : refus de collecte pour les poubelles bio déchets principalement et pour certains cas de poubelles grises (exemple : gravats, électroménager ou gros cartons bruns...)

LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

DOMAINE DE BUSSAC
 Didier & Natalie CAZOTTES
 Producteurs Eleveurs
 1, Route de Puilacher
 34230 BELARGA
 06.13.07.67.51

ÉRICBYACHE
 PLAQUISTE - CHARGÉ D'AFFAIRES TOUT CORPS D'ÉTATS
 06 15 50 87 31
 13 Montée des Chênes 34230 Belarga
 eric.brh@hotmail.fr
NEUF & RÉNOVATION
 faux plafond - doublage - isolation - cloison - joint

VELLA Benjamin
 RENOVATION & NEUF
 Zinguerie
 Vella Benjamin
 E.U.R.L.
 17 montée des chênes
 34230 Belarga
06.28.54.44.28
 benjaminvella11@gmail.com

DOMICIL SERVICES
 multiservices , travaux à domiciles
 bricolage,peinture,jardinage,nettoyage
 livraison et montage de meubles en kits,
 petit déménagement et débarrasage
 encombrant,vitres,pose chenaux .ect.....
 adresse mail:domicilservices34@gmail.com
 TEL :06.86.32.24.88

Chambre d'hôtes GITE
Au Moulin de Belarga
 20 avenue du télon
 34230 Belarga
 Hérault
 04 67 25 36 19
 mriboux@aol.com
 ouvert à l'année

DB PRO-POSE
BONSIGNORI DAVID
 MENUISIER PLAQUISTE
 06.84.40.42.22
 dbpro-pose@hotmail.fr

SUD FACADE
 Ravalement de façade - Maçonnerie
 Devis gratuits
 Siret: 50204128800049
 06 85 87 03 49
 kaskas30@hotmail.fr

A.M.G.A.
 Auto.Mécanique.Générale.Agricole
 Technicité : Moteur - Boite - Pont
 Entretien & Réparation
ALLINGRY JEROME
 06 16 99 24 57
 04 99 57 04 39
 jerome.allingry@orange.fr
 Montée des chênes
 34230 BELARGA

VATOU TRAITEUR BELARGA
 Pour un moment d'exception
 Une équipe de professionnels
 à votre service.
 DEVIS PERSONNALISÉ sur demande
 pour MARIAGE, REPAS DE FAMILLE, ASSOCIATIONS, CONGRÈS
 Livraison en liaison chaude et froide
 13, rue du Barry 34230 BELARGA
 04.67.25.10.03 - 06.81.35.15.69
 vatoutraiteur@wanadoo.fr
 www.vatoutraiteur.com

FL
 anime vos Soirées
 Sono - Eclairage - Toutes animations
 Tél. 06 75 49 15 59

Yannick SIMON
PLUMBERIE - CHAUFFAGE
 - Climatisation
 - Pompe à chaleur
 - Plancher chauffant
 11, rue des Berges de l'Hérault
 34230 BELARGA
06 50 62 77 07
 yannick.simon1@hotmail.fr

COMMERÇANT / ARTISAN	COORDONNÉES	ADRESSE À BÉLARGA
ARTISAN CREPIER	06.16.47.54.55	12 Route Croix St Antoine
Mme BONNADIER Marie	www.crepeadomicile.voila.net	BELARGA
EPICERIE: Le panier gourmand	04.67.24.21.46	Place de la République
Mme GARCIA Nadine	lepaniergourmand@gmail.com	BELARGA
RESTAURATION		34 avenue du Grand Chemin
"Chez Mamie" - PELLING Julia	04.67.25.34.05	BELARGA
INFIRMIERS	04.67.24.35.88 / 07.78.67.01.69	5 Rue de l'église
M. et Mme DUREUX L&C	assistanceinfirmiere@laposte.net	BELARGA
ELECTRICITE		6 Chemin des Combettes
M. FILLIETTE JC	06.13.28.12.12 - 04.67.25.29.31	BELARGA
FERRONNERIE	04.67.42.75.38	5 Rue des Micocouliers
M. FEUVRIER Nicolas	ferroneriesaintjean@wanadoo.fr	BELARGA
LANGUEDOC PREVENTION	04.67.24.85.51 / 06.03.89.12.15	24 rue des Arbousiers
M. MARGUERITE JL	lanquedocprevention@hotmail.fr	BELARGA
MACONNERIE		
M. MAURICE Frédéric	06.60.92.03.66 fred.maurice@hotmail.com	12 Route Croix St Antoine BELARGA
M. IMOUGAR Hssain	04.99.57.07.18	6 rue des Arbousiers BELARGA
STE DE NETTOYAGE		19 Avenue du grand Chemin
VINCENT	04.67.89.67.20	BELARGA
PLOMBERIE- CHAUFFAGE		
M. SGHIR Ahmed	06.60.05.15.49	7 rue des Arbousiers BELARGA
M. SIMON Yannick	06.50.62.77.07	Les berges de l'Hérault BELARGA
RESTAURATION - FOOD TRUCK	MR CANADAS	Parking Carrefour PAULHAN
PAELLA DEL CHULY	06.84.27.29.57	BELARGA

domaine les
QUATRE
amours
 France et Michel Siohan-Cuny
 8 route Croix de Saint-Antoine
 34230 Belarga
 T. 04 67 24 60 89 - 06 33 65 15 39
 fmsiohan@wanadoo.fr
 www.les4amours.com



ÉTAT CIVIL DE BÉLARGA

NAISSANCES - Nos joies :

Nous souhaitons un heureux avenir à Nolan MATEO né le 04/04/17

DÉCÈS - Nos peines :

Nous renouvelons nos condoléances aux familles de :

Francis CUNY décédé le 11/02/17

Salvador DIAZ décédé le 18/02/17



« Le bonheur assuré par l'amour est le seul garant de la vie ». Simone de BEAUVOIR

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Nous vous informons que les horaires d'ouverture au public
de la Mairie sont :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

Fermeture de la mairie le mercredi toute la journée.

Monsieur Le Maire, José MARTINEZ, et son adjointe assurent des
permanences sur rendez-vous comme suit :

M. José MARTINEZ, le Maire, les samedis matin

Mme Roberte JULIEN, adjointe, les mardis matin

MAIRIE DE BÉLARGA

Place de la république 34230 BÉLARGA

Téléphone : 04.67.25.00.55 - Mail : mairie.belarga@wanadoo.fr

Directeur de la publication : José MARTINEZ

Chargée de Communication : Christina VACIRTZIS

Bulletin Municipal juin 2017